

Conseil d'administration du 5 avril 2022

Procès-verbal

Année scolaire : 2021/2022
 Numéro de séance : N°4
 Date de transmission de la convocation aux membres : 28/03/2022
 Quorum : 16
 Nombre de présents : 20

Etaient présents :

ADMINISTRATI ON	GANZITTI Christophe	Proviseur
	VALENTINY Franck	Proviseur adjoint
	MALBAUX Julien	Adjoint gestionnaire
	THEENIVS Bruno	Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques
	ROBIN Pascal	Agent comptable
ELUS LOCAUX	RENOUF Aminthe	Collectivité de rattachement
	RENOUF Thierry	Représentant Caen la mer
	PATARD-LEGENDRE Michel	Collectivité de rattachement
<i>Invité</i>	LEGRAS Andréa	
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	PLEY Ruddy	Enseignants
	HENRIOT Fabienne	
	RICHARD Denis	
	VERAN Eric	
	DHEILLY Julie	
	KOZLYK Stéphane	
	ABEILLE-BATIER Christelle	
	DUDOUIT Hugues	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé
PARENTS ET ELEVES	ANTOINE Guillaume	Parents d'élèves
	GRODENT Stéphane	
	FROGER Jean-Claude	
	TAILLEFER Valérie	
	CROUSLE Léo	Elève

M. le proviseur accueille l'ensemble des membres du conseil d'administration. Il indique que M. Pascal ROBIN, agent-comptable est présent en tant qu'expert.

Il présente M. Andréa LEGRAS qui nous fait le plaisir d'avoir accepté de siéger au CA du lycée. Il demande à l'ensemble des membres du CA leur accord pour qu'il puisse siéger en tant que personne invitée en attendant sa nomination officielle par les services académiques et régionaux. Il ne participera donc pas aux différents votes.

Le quorum étant atteint (17 personnes sont présentes), Monsieur le proviseur ouvre la séance à 18h04.

Un secrétaire de séance adjoint est désigné en la personne de Monsieur VALENTINY.

Adoption du procès-verbal du 28 février 2022

Monsieur le proviseur demande si le procès-verbal du dernier CA appelle à des remarques ou à des modifications. Aucune remarque n'étant signifiée, il le met au vote :

POUR : 16
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 1

Affaires financières

Compte financier 2021

Monsieur l'adjoint gestionnaire présente le rapport sur le compte financier (cf rapport en annexe).

18h09 : arrivée de M. PLEY
18h12 : arrivée de Mme HENRIOT
18h20 : arrivée de Mme RENOUF

Monsieur l'agent-comptable présente le compte-financier et l'analyse financière du lycée.

Monsieur le proviseur met au vote le compte financier présenté par Monsieur l'agent-comptable.

POUR : 20
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Monsieur le proviseur met au vote l'affectation des résultats.

POUR : 20
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Décisions Budgétaires Modificatives

La parole est donnée à Monsieur l'adjoint-gestionnaire pour la présentation des DBM 2021 n°13 à 16 de l'exercice 2021 pour information.

Il présente ensuite une DBM pour vote sur l'exercice 2022 relative à un prélèvement de 50 000 € sur le fonds de roulement.

Monsieur le proviseur met au vote.

POUR : 20
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Contrats et conventions

→ Avenant n°2 à la convention d'objectifs et de moyens avec la Région Normandie

Cet avenant précise la répartition des missions dans les EPLE entre les équipes de maintenance des établissements, les équipes mobiles et les entreprises extérieures.

Monsieur le proviseur demande au CA l'autorisation de signer cet avenant.

POUR : 20
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

→ Convention constitutive Groupement de commande publique Maintenance et entretien des ascenseurs, monte-charges et plates-formes élévatrices

Monsieur l'adjoint gestionnaire présente la convention ayant pour objet l'adhésion au groupement de commande coordonné par la Région Normandie, relatif à la maintenance et l'entretien des ascenseurs, monte-charges et plates-formes élévatrices.

Monsieur le proviseur demande au CA l'autorisation de signer cette convention.

POUR : 20
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Admission en non-valeur

Monsieur l'adjoint gestionnaire demande de bien vouloir admettre en non-valeur une créance de 2015-2016 pour un montant de 53,97 €.

Monsieur le proviseur demande au CA l'autorisation d'admettre en non-valeur cette créance.

POUR : 20
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA



Questions diverses

Calendrier de fin d'année

Monsieur le proviseur indique que l'organisation concernant les examens et concours n'étant pas encore totalement consolidée, nous ne sommes pas en mesure de présenter un calendrier précis des opérations de fin d'année.

Monsieur le proviseur adjoint précise que l'établissement connaîtra des perturbations dues aux nombreux examens, concours, jurys qui se tiendront au lycée entre le 10 mai et le 8 juillet 2022. Actuellement, une suspension de cours est prévue pour la classe de Terminale STHR les 9 et 10 mai prochain comme indiqué dans la note de service du 16-3-2022 parue au BOEN et sur la semaine du 13 au 17 juin 2022 compte tenu des besoins en salles d'examens.

Des aménagements et des modifications des cours pourront être opérés en fonction des nécessités. Certaines épreuves requièrent la mobilisation de commis issus d'autres classes que celles passant les épreuves (des convocations seront adressées aux élèves et aux familles).

La séance est levée à 19h26.

Le Proviseur,



Christophe GANZITTI

Le secrétaire,



Franck VALENTIN

RAPPORT DU CHEF D'ETABLISSEMENT SUR LE COMPTE FINANCIER

LYCÉE FRANCOIS RABELAIS IFS

EXERCICE 2021

1. Le résultat de l'exercice :

Le résultat de l'exercice 2021 se traduit par un résultat comptable négatif de 57 295.71 €, qui n'est pas une surprise au regard d'un nouvel exercice rendu compliqué par la crise sanitaire, même si ce déficit est moins important que celui de l'année 2020.

Ce résultat signifie que les recettes ont été très fortement inférieures aux dépenses.

Une nouvelle fois, il est très difficile d'effectuer des comparatifs annuels car cette année n'a ressemblé à aucune autre en terme d'activité. Ceci dit, le lycée a pu fonctionner à peu près normalement sur une période de quelques mois, comme en 2020.

Le fait que le lycée ait un fonds de roulement toujours solide permet de faire face à un exercice comme celui-ci, mais malheureusement ces 2 dernières années l'auront bien amputé, ce qui nuit forcément aux capacités d'investissement futur de l'établissement.

Les charges de maintenance, problème récurrent au lycée, ont pour la 1^{ère} fois marqué le pas (- 25 %). La moindre activité de l'établissement est forcément la cause principale, mais surtout le fait que nous n'avons pas eu à déplorer de gros incidents très coûteux du type fuite de gaz à répétition. Cette diminution explique quasiment à elle seule le résultat négatif moins important que celui de l'an dernier (- 84 504.22 €). Sachant que c'est un domaine que nous subissons et qu'il est très compliqué voire impossible à prévoir, la question de l'entretien et de l'équilibre budgétaire est toujours posée, tout comme le futur renouvellement des matériels.

Une inconnue subsiste toujours en ce qui concerne la viabilisation, puisque la chaufferie bois n'a pas pu une nouvelle fois fonctionner cette année, étant toujours hors service. Sa remise en route aurait dû être pour l'hiver dernier, mais a été une nouvelle fois repoussée. Son fonctionnement a pourtant été inclus dans le marché maintenance chauffage coordonné par la région Normandie auquel le lycée est adhérent. Cela pose un souci financier car nous payons actuellement pour des prestations de maintenance qui ne peuvent être effectuées.

Enfin, il est important de préciser que la restauration scolaire connaît, elle aussi, un résultat négatif de 36 014.12 €. C'est un déficit 3.5 fois plus important que l'an dernier. Là encore, nous pouvons voir l'importance d'avoir un fonds de roulement suffisant pour faire face à un exercice très difficile. Ceci dit, il nous sera impossible de continuer de la sorte ne serait-ce qu'une seule année. Des décisions doivent être prises, que ce soit en terme de recettes (tarifs des repas votés par la région, augmentations éventuelles en discussion actuellement) ou en terme de dépenses (coût des denrées, reversements régions ou lycée...)

A. Le service général (services AP, VE et ALO):

Le service général connaît un résultat négatif de 15 759.37 € pour l'exercice 2021 (5 fois inférieur à 2020), comprenant une diminution du stock de matières d'œuvre pédagogiques de 3 360.46 €.

B. Les services spéciaux :

Le service restauration et hébergement (SRH) connaît lui un résultat négatif de 36 014.12 € comprenant une diminution du stock de denrées de 5 591.15 €.

Le service des bourses nationales (SBN) est lui forcément équilibré en dépenses et en recettes.

2. L'exécution budgétaire:

Le montant total des dépenses de fonctionnement est de 1 570 403.21 € dont 1 159 828.70 € au service général et 410 574.51 € pour les services spéciaux.

Le montant des recettes de fonctionnement est de 1 518 629.72 €, dont 1 144 069.33 € pour le service général et 374 560.39 € pour les services spéciaux.

A. Service général :

Service AP - Activité pédagogique :

Les dépenses :

Le montant des dépenses pédagogiques s'élève à 317 690.12 € (+ 2.19 %)

C'est une relative stabilité globale en comparaison avec 2020.

Toutefois, cela cache de fortes disparités entre les lignes de dépenses car certaines ont fortement augmenté quand d'autres ont fortement diminué.

On peut noter en premier lieu l'organisation du concours de PLP qui a entraîné des dépenses supplémentaires d'environ 20 000 €, financées par subvention.

De même, nous avons constaté une augmentation des dépenses de matière d'œuvre d'environ 13 500 € (+ 8.5 %), en corrélation avec une augmentation des recettes correspondantes. Toutefois, le ratio dépenses / recettes reste fortement négatif. Il conviendra d'analyser des pistes d'amélioration car la crise sanitaire n'est pas la cause unique.

Les autres postes en augmentation significative sont les dépenses liées aux visites de stages qui ont doublées en raison d'une reprise d'activité significative, et les dépenses d'infirmerie qui ont doublées également.

Dans le sens inverse, nous avons notamment l'absence de dépenses liées au programme Erasmus en comparaison avec l'année 2020 (- 12 000 €), mais aussi la forte diminution des dépenses d'entretien et de réparations dont il a été fait mention en préambule (18 436.18 € contre 32 181.69 €, soit - 42.71 %)

Nous avons enfin dépensé moins de fournitures de papeterie et de supports pédagogiques, au CDI notamment, en raison d'une plus faible activité.

Les recettes :

Concernant les recettes de ce service, elles s'élèvent à 340 529.98 € (+ 11.35 %)

Cette augmentation des recettes cache là encore des lignes en augmentation et d'autres en diminution significative : diminution de la dotation globale de fonctionnement en raison de la baisse de nos effectifs (- 4 246.97 €), diminution des recettes de repas pédagogiques (- 2 500 €), mais également l'absence de recettes Erasmus sur 2021 (- 12 000 €)

Dans le sens inverse, l'augmentation globale s'explique par des recettes liées aux dépenses particulières de l'année comme l'organisation du concours PLP (subvention d'environ 20 000 €), ou par une augmentation des recettes liées aux ventes des objets confectionnés (+ 13.78 %)

Les recettes ont également été plus importantes en ce qui concerne la subvention de remboursement des matières d'œuvre pour les examens (+ 2 500 €), l'utilisation de la subvention région pour les projets pédagogiques (+ 2 000 €), l'utilisation de la subvention relative aux frais de PFMP (+ 3 800 €), et enfin les recettes de taxe d'apprentissage affectées aux dépenses de fonctionnement (+ 14 000 €).

Il faut préciser toutefois que ça ne consiste pas en une augmentation de la taxe d'apprentissage collectée, mais de choix d'affectation en fonctionnement plutôt qu'en investissement. La collecte, elle, a été en très légère augmentation, passant de 22 797.32 € à 23 485.48 € (+ 3.02 %).

Service VE – Vie de l'élève

Les dépenses et les recettes :

On notera sur ce service forcément équilibré, une augmentation des montants de 18.25 % (6 106.78 € à 7 221.24 €)

Pour 2020, ce service ne comprend que les recettes et dépenses afférentes aux fonds sociaux.

Cette augmentation correspond quasi exclusivement à l'utilisation d'une subvention de 750 € au titre du Fonds de Vie Lycéenne (FVL) au titre de la participation à la réalisation d'une fresque dans le foyer des élèves, le lycée ayant participé à la rétribution de l'artiste pour un montant équivalent.

Pour le reste, le montant des fonds sociaux utilisés a lui été relativement stable (+5.97 %), ce qui a permis de faire face aux demandes des familles.

Service ALO – Administration et logistique :

Les dépenses :

Le montant des dépenses de ce service se monte à 834 917.34 € (- 22.72 %)

La plus grosse partie des dépenses de ce service concerne la dotation aux amortissements (469 288.30 €) (- 33 % par rapport à 2020).

La forte diminution de la masse de ce service est donc principalement imputable à la diminution de la dotation aux amortissements, en forte baisse logique puisqu'on arrive à la fin d'amortissement de nombreux biens entrés à l'inventaire lors de l'ouverture de l'établissement. Il reste toutefois un différentiel de - 22 383.51 € par rapport à 2020 qui ne s'explique pas par cela.

Là encore, il est composé de dépenses en augmentation et de dépenses en diminution.

Celles en diminution notable sont les suivantes : Dépenses de location – 7500 € car elles correspondaient à la location d'un camion frigo en 2020, dépenses de matériel et mobilier -8 000 €, et dépenses d'entretien et de maintenance - 25 000 € (dues notamment à l'absence de grosses réparations sur nos réseaux de production de froid comme en 2020).

Dans le sens inverse, nous pouvons juste noter une augmentation des dépenses d'affranchissement d'environ 2 000 €, mais aussi et surtout l'augmentation globale des coûts de viabilisation, plus inquiétante. Bien que nos dépenses de gaz aient été contenues et même diminuées (- 4354.62 € soit – 6.20 %), il n'en est pas de même pour l'eau (+ 1 871.78 €, + 22.05 %) et surtout pour l'électricité (+ 16 633.21 €, + 16.74 %).

Il va être nécessaire de faire en sorte de contenir voire de diminuer nos consommations au regard des coûts de l'énergie, d'autant plus que le coût 2021 a été plus élevé au global que le coût de l'année complète sans confinement ou hybridation.

Les recettes :

Les recettes de ce service se montent à 790 795.89 € soit une diminution de 220 085.77 € (- 21.73 %). La comparaison de ce montant global avec l'année 2020 n'est pas aisée, du fait de la part importante représentée par la neutralisation de l'amortissement. De plus, cette dernière a fortement diminué pour les mêmes raisons que la dépense d'amortissement.

Hors neutralisation de l'amortissement, nous observons d'ailleurs une très légère augmentation des dépenses de 0.8 %

Les recettes de ce service étant quasi exclusivement constituées de subventions ou reversements, on notera une augmentation du reversement fait par le service SRH en raison de recettes supérieures, et les subventions supplémentaires perçues pour l'entretien du mur végétalisé et pour les travaux de faïence du showroom. En revanche, nous avons perçu l'an dernier une subvention pour les travaux de notre réseau frigorifique.

B. Services spéciaux :

Service SRH – Restauration et hébergement :

Les dépenses :

Les dépenses se montent à 283 771.82 € (+ 13.44%). C'est une forte augmentation, si l'on se fie à l'activité de l'année 2020 et notamment des périodes d'hybridation des enseignements.

Les dépenses de denrées ont elles augmenté de 15 304.78 € (+ 12.45 %)

Dans le même ordre d'idée, ayant davantage d'internes hébergés dans d'autres établissements, la facture correspondante a assez fortement augmenté en 2021 (+ 5 410.75 €)

Ces dépenses sont en augmentation trop importantes si on les compare aux recettes, un travail va être engagé dans le processus d'achat afin de contenir ses coûts si les tarifs restent les mêmes.

Les recettes ayant un peu augmenté sur les ventes de repas, toutes les dépenses liées ont ainsi augmenté également : reversement à la collectivité, contribution aux charges communes...

Il faut toutefois signaler qu'un poste de dépenses a encore augmenté, les dépenses de produits d'entretien et de linge (+ 3 313.53 €). Il conviendra de surveiller l'évolution de ce poste de dépenses au regard des stocks tampons nécessaires et des produits proposés par les fabricants en direct.

Les recettes :

Les recettes globales du service sont de 247 757.70 €, soit une augmentation de 3.17 %

Elles sont en réalité plus importantes sur la vente de repas car nous avons perçu une subvention de 7550.58 € en 2020.

Si on l'exclut, alors l'augmentation réelle des recettes liées aux repas est de 6.51 %

Cette augmentation concerne en proportion davantage les commensaux qui sont revenus vers la restauration scolaire après une année compliquée (+25.79 %).

Les recettes élèves ont elles augmenté de 3.41 %.

Service SBN – Bourses nationales :

Les dépenses et les recettes :

Ce service, équilibré en dépenses et en recettes à 126 802.69 €, est en quasi-stagnation par rapport à 2020 (+0.42 %)

Ce montant est très stable depuis plusieurs années maintenant.

Le nombre de boursiers reste lui toujours dans les mêmes niveaux également.

Ils étaient 143 puis 142 élèves boursiers sur les 2 premiers trimestres de l'année 2021, puis 135 sur septembre/décembre.

Service SUFA – Unité de formation par apprentissage :

Les dépenses et les recettes :

Ce service n'a connu aucune activité du fait de la mise en sommeil de la formation de BP Gouvernante depuis la rentrée 2018.

Service OPC : Opérations en capital:

Les dépenses et les recettes :

Après une année marquée par de forts investissements, l'année 2021 apparaît comme une année où peu d'investissements ont été effectués (coût unitaire supérieur à 800 € HT)

Le montant total est de 7 184.26 € correspondant à l'achat de 3 fontaines à eau pour la restauration scolaire, dans le cadre de la prévention anti covid (fontaines avec détection). Celles-ci ont été financées à 80 % par la Région Normandie par le biais du Fonds Commun des Services d'Hébergement (FCSH).

Le Chef d'Etablissement

Christophe GANZITTI

Objets confectionnés / Lycée Rabelais Ifs

RECETTES	2018	2019	2020	2021
	Montant	Montant	Montant	Montant
Clientèle restaurant midi				
<i>Sous-total</i>	57 270,42 €	59 952,40 €	28 519,56 €	24 655,52 €
Clientèle restaurant soir				
<i>Sous-total</i>	51 573,85 €	47 674,64 €	19 769,75 €	20 132,33 €
Clientèle restaurant totale				
<i>Sous-total</i>	108 844,27 €	107 627,04 €	48 289,31 €	44 787,85 €
Prestations / Livr. boul/pat				
<i>Sous-total</i>	47 546,39 €	50 961,93 €	31 398,16 €	36 483,72 €
Hôtel d'application				
<i>Sous-total</i>	1 618,60 €	2 597,65 €	636,50 €	2 541,00 €
Vente à emporter				
<i>Sous-total</i>	54 993,15 €	44 530,60 €	37 396,25 €	50 130,78 €
Total objets confectionnés	213 002,41 €	205 717,22 €	117 720,22 €	133 943,35 €

LYCEE RABELAIS / ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE 2013 A 2021

ANNEE CIVILE	DEPENSES ACHATS DE DENREES (variation de stock comprise)	RECETTES OBJETS CONFECTIONNES	RESULTAT
2021	171 530,86 €	133 943,35 €	-37 587,51 €
2020	158 218,59 €	117 720,22 €	-40 498,37 €
2019	213 503,30 €	205 717,22 €	-7 786,08 €
2018	220 138,27 €	213 002,41 €	-7 135,86 €
2017	227 993,55 €	237 357,36 €	9 363,81 €
2016	196 571,77 €	214 606,08 €	18 034,31 €
2015	209 493,52 €	217 115,20 €	7 621,68 €
2014	168 507,91 €	165 485,65 €	-3 022,26 €
2013	129 418,69 €	131 888,06 €	2 469,37 €

Le Compte Financier du Lycée François Rabelais à IFS

Exercice 2021

2^{ème} temps : le bilan financier

Le lien entre l'exécution du budget et le bilan financier

- Le résultat de l'exercice 2021 s'est monté au global à -57.295,71 € (-84.504,22 en 2020).
- Outre un reste de recettes d'extourne, il résulte de la différence entre les Recettes et les Charges de fonctionnement.
- Il se divise en 2 parties :
- 1°) Services Généraux / -21.281,59 €, qui elle-même se subdivise en 3. La 1^{ère} subdivision (sans effet sur la Trésorerie) concerne les écritures d'amortissements à hauteur de -8.067,71 €. La deuxième se rapporte aux écritures de variation de stocks pour -3.360,46 €. La troisième (qui impacte le fonds de Roulement) concerne sa Capacité ou Insuffisance d'Auto-Financement pour -9.853,42 €.
- 2°) Service Restauration Hébergement / - 36.014,12 €.

Le bilan financier

- Au 31/12/21, les reliquats les plus importants concernaient :
- D'anciens Fonds du C.F.A. à hauteur de 39.579,29 €,
- Les Fonds Erasmus Macédoine à hauteur de 30.947,78 €,
- Des Subventions de la Région pour financer des Projets pour 23.187,41 €,
- Les Fonds sociaux Etat pour 14.176,44 €...

Le bilan financier

#Au 31/12/21, la totalité des restes à percevoir se rapportait à :

#La Restauration scolaire pour 32.760,38 €, ce qui représentait 13,22% des recettes de ce service (10,68% fin 2020),

#Deux Subventions de la Région (Transports scolaires et Développement durable) pour un total de 6.123,79 €,

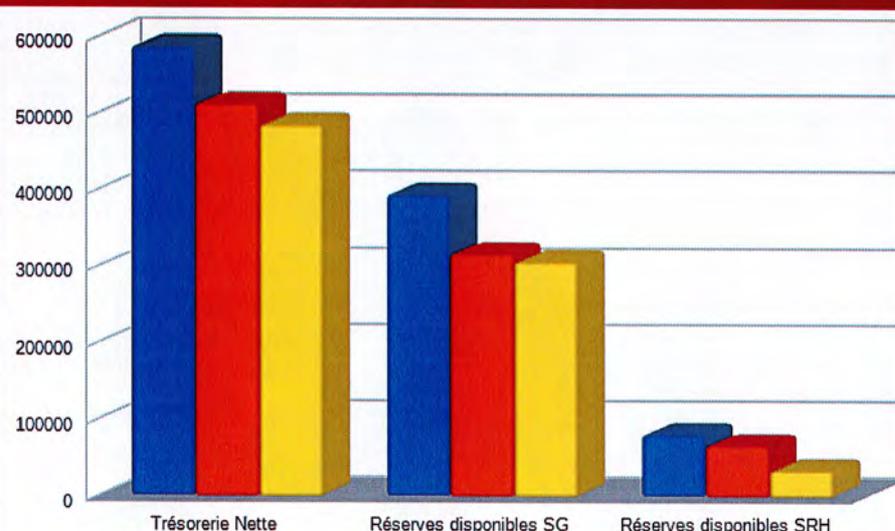
#La Vente des Objets confectionnés à hauteur de 4.780,50 €

Diverses Facturations à hauteur de 1.537,90 €.

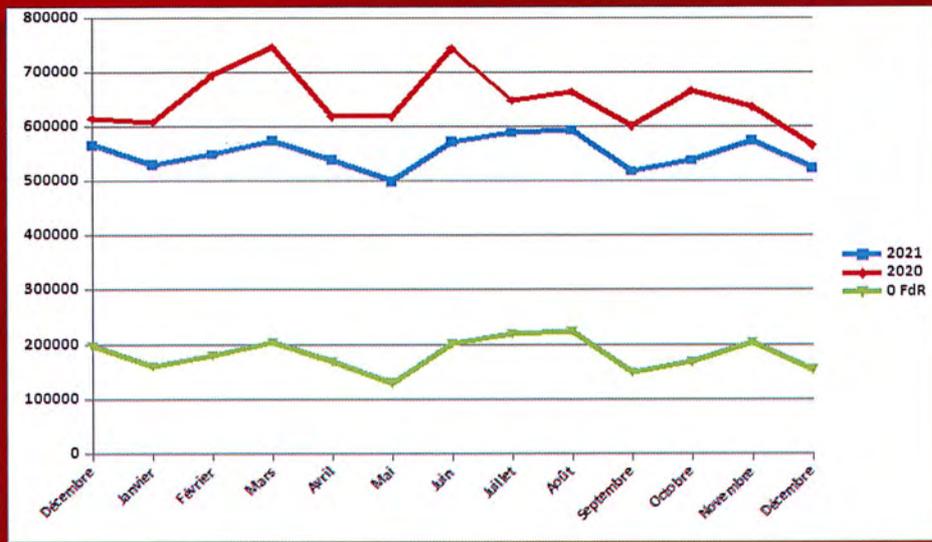
Le bilan financier

- A la fin de l'exercice, le fonds de roulement budgétaire était égal à 370.351,80 € (421.016,65 en 2020).
- *Détail du fonds de roulement (Cf document remis).*
- Les réserves disponibles représentaient en 2021, pour ce qui est des Services Généraux, 44,28% des charges de fonctionnement « décaissable » de ces 3 Services (44,77% fin 2020), soit 5 mois un tiers.
- Concernant le Service Restauration Hébergement, ce ratio était de 15,40% (32,12% fin 2020), soit un peu moins de 2 mois de fonctionnement « décaissable ».

Le bilan financier (Evolution financière)



Le bilan financier (Variation mensuelle Compte Trésor)



Conclusion

#Au cours de l'exercice 2021, l'établissement a disposé d'une Trésorerie confortable (au dessus de 500.000,00 € sur l'ensemble de l'année) lui permettant, entre autres, de payer ses fournisseurs dans les délais impartis.

#A la fin de l'exercice, il existait quelques restes à recouvrer, principalement pour la Restauration scolaire.

#Au 31/12/21, le Lycée disposait également d'importantes réserves pour ce qui est des « Services généraux ». Toutefois, pour ce qui est du Service de Restauration et d'Hébergement, le LP n'aurait à résultat constant qu'une année et un mois de réserves disponibles...

LP François Rabelais - Ifs

Détail du fonds de roulement

	Situation au 31/12/2020	Consommation des réserves pour des achats immobilisés	Dépôts et cautionnements	Résultat de l'exercice	Situation au 31/12/2021
SG					
Réserves disponibles	315 639,66 €		0,00 €	<i>(Autofinancement)</i> -9 853,42 €	305 786,24 €
Dépôts et cautionnements	0,00 €		0,00 €		0,00 €
Stocks	27 289,20 €			-3 360,46 €	23 928,74 €
Réserves immobilisées	29 957,64 €	1 436,85 €		<i>(Amortissements)</i> -8 067,71 €	23 326,78 €
Sous total	372 886,50 €			-21 281,59 €	353 041,76 €
SRH					
Réserves disponibles	65 644,49 €	-1 436,85 €		<i>(Autofinancement)</i> -30 422,97 €	33 784,67 €
Stocks	12 443,30 €			-5 591,15 €	6 852,15 €
Sous total	78 087,79 €			-36 014,12 €	40 636,82 €
Total	450 974,29 €	0,00 €	0,00 €	-57 295,71 €	393 678,58 €